



ADJOINTS ADMINISTRATIFS

RIFSEEP 2019

L'IFSE 2019

▪ La clause de revoyure

Le principe :

Augmenter l'IFSE de chaque agent qui n'a pas eu de ticket de mobilité.

La périodicité des 4 ans est déterminée par la date d'entrée du corps dans le dispositif RIFSEEP soit : le 1^{er} décembre 2014 pour le corps des adjoints administratifs

Seuls les Adjointes Administratifs bénéficieront donc d'un versement en 2019, les autres corps en bénéficieront à partir de 2020 (Cat.A : 500 € et Cat.B : 315 €).

Mécanisme proposé par l'Administration :

Application de 25 % du ticket de mobilité le plus élevé :

250 € pérenne + rétroactivité sur décembre 2018 et mise en paye aout 2019.

Enveloppe budgétaire : 2 067 000 €

Exemple :

Je suis AAP2 en Administration Centrale sur un emploi de groupe 2, mon IFSE annuelle est de 5 730 €.

Le ticket de mobilité, le plus élevé, est de 1 000 €.

Mon IFSE annuelle devient : $5\,730 + 25\% \text{ de } 1\,000 \text{ €} = 5\,730 + 250 = 5\,980 \text{ €}$

L'IFSE mensuelle : 498,33 € soit une augmentation de 4,3 %.



Commentaires Force Ouvrière

Force Ouvrière souhaitait l'application de 50 % au ticket de mobilité le plus élevé, par corps et a demandé que le reliquat d'enveloppe éventuel sur les 2 067 000 € soit redistribué aux adjoints éligibles.

Force Ouvrière a également demandé à ce **que tous les agents ayant fait une mobilité sur un poste de niveau inférieur soient aussi concernés par le dispositif.**

LE CIA 2019

- **Rappel du CIA 2018**

- . 1 enveloppe pérenne de 21,9 M€ (versement juillet 2018)

- . 1 complément exceptionnel non pérenne de 5 M€ (versement décembre 2018)

TOTAL enveloppe : 26,9 M€

- **Le CIA 2019**

- . Enveloppe pérenne 2018 : 21,9 M€

- . Augmentation pérenne de 2019 : 7 €

TOTAL enveloppe 2019 : 28,9 M€

➤ **Ecart Réel 2018-2019 :**

$$\frac{\text{CIA 2019}}{(28,9 \text{ M€})} - \frac{\text{CIA total 2018}}{(26,9 \text{ M€})} = 2 \text{ M€.}$$

En définitive, l'augmentation nette **est donc seulement de 2 M€.**

❖ **Si l'on reste sur les mêmes critères de répartition**, la valeur budgétaire par agent, augmentera de 2 M€/26,9 M€ = **+ 7,43 %**

➤ **Votre CIA 2019 = à votre montant 2018 x 107,43 %**

Exemple :

En 2018 : vous avez perçu 500 € brut.

En 2019 : vous aurez 500 € X 107,43 % = **537,15 €.**



Proposition Force Ouvrière

Application du principe FO de 2018 :

➤ **Chaque agent perçoit au moins 90 % de la valeur budgétaire.**



PARIS, le 20 Décembre 2018